

Plusieurs carrières de front ?

1. Pourrais-tu énumérer les différentes activités succinctement et les situer dans le temps ?

- Je suis, *tout d'abord*, avocat pratiquant essentiellement le droit de l'immobilier (construction, urbanisme, environnement) et, de façon plus générale, le droit des obligations au sein de l'association **elegis**.
Pendant une bonne dizaine d'années, j'ai assumé le rôle de managing partner au sein de l'association. Je l'ai abandonné au moment où je suis devenu bâtonnier du barreau de Liège, en 2007.
- Depuis 1987, je suis, *ensuite*, rédacteur en chef de la revue *Jurisprudence de Liège, Mons et Bruxelles*. Je n'ai pas abandonné cette fonction pendant mes différents mandats ordinaires. À cela s'est ajouté la rédaction de contributions scientifiques et quelques charges d'enseignement.
- *Parallèlement*, j'ai toujours exercé différents mandats au sein de l'Ordre des avocats : président du jeune barreau, membre de différentes commissions (président de la Commission Jeunesse, de la Commission du Stage et de la Commission Avocat dans la cité, notamment) de l'Ordre, conseiller de l'Ordre, bâtonnier, membre de différentes commissions d'AVOCATS.BE (médiation, droit administratif, droit pénal, droit européen) puis, administrateur et président d'AVOCATS.BE. J'ai aussi représenté les avocats belges au sein du C.C.B.E. (chef de délégation, président du Comité des droits de l'homme, ...).

2. Quelle complémentarité vois-tu entre ces différentes activités et mandats ?

Le tout reste dans le domaine juridique évidemment. Diriger une revue de jurisprudence, c'est se recycler en permanence. C'est positif tant pour l'exercice de la profession que pour exercer des mandats au sein des Ordres.

Exercer des mandats ordinaires, c'est réfléchir à l'avenir de la profession et donc aussi à l'avenir d'un cabinet.

Le tout est réciproque, être avocat c'est aussi savoir ce que l'on attend d'une revue de jurisprudence ou des Ordres qui nous dirigent.

3. Dans quelle mesure chaque activité nourrit-elle les autres ?

Tout cela reste relatif. Il y a peu de « gain de temps » qui découle de ce cumul. En revanche, les connaissances assimilées lors de l'exercice d'une activité sont souvent utiles / utilisées pour les autres.

4. L'exercice de chaque activité est-elle compartimentée ? Ce qui signifie, par exemple, que lorsque tu travailles à ton cabinet, tu ne te laisses pas envahir la JLMB ou le barreau ?

Cela fut vrai. Longtemps j'ai réservé la JLMB pour les weekends. Et, lorsque j'étais bâtonnier, je travaillais pour l'Ordre à mon bureau de bâtonnier et pour mon cabinet lorsque j'y retournais.

Cela ne l'est plus guère. Le rythme actuel de la vie professionnelle ne le permet plus. Maintenant mon ordinateur portable me suit partout (et mon téléphone lorsqu'il n'est pas possible de le sortir). Souvent, une urgence vient perturber les meilleurs plans. Ce n'est pas nécessairement une énorme difficulté. L'important est de terminer ce qui est en cours en s'y attachant pleinement puis de passer pleinement à autre chose.

Cela implique évidemment un échancier bien tenu et, aussi, une certaine maîtrise de soi. Il faut conserver sa concentration, ne pas s'énerver et être capable, comme le disait Kipling, de « rencontrer Triomphe après Défaite, et recevoir ces deux menteurs d'un même front ». Ma petite fille qui, à deux ans et demi, semble avoir déjà compris certaines choses importantes, dit, lorsqu'elle a commis une petite bêtise : « Mais c'est pas grave, hein Pipa »... #Relativisons !

5. *Dégages-tu des plages horaires d'une certaine durée te permettant un travail de fond ?*

C'est évidemment indispensable. Un travail un peu consistant ne peut supporter de multiples interruptions. Il est de loin préférable d'accomplir un travail en une fois, avant de se consacrer à la tâche suivante.

Mais cela c'est la théorie. Comme disait l'autre, « un jour j'irai vivre en théorie. Parce qu'en théorie, tout se passe bien... ».

6. *Certaines activités sont-elles réservées aux soirées et/ou aux weekends ?*

Ce fut donc le cas mais ne l'est plus guère. Il reste que les weekends sont propices à des activités de fond et que, dans mon organisation, ils sont plutôt consacrés à la rédaction de contributions scientifiques (ou d'articles pour les revues ordinales) et à la *J.L.M.B.*

7. *L'accumulation des tâches liées aux différentes fonctions ne crée-t-elle pas une dynamique performante ?*

Si bien sûr. C'est d'ailleurs le cas pour toute personne qui n'est jamais désœuvrée. Lorsque l'on acquiert une dynamique, il est plus facile de suivre le rythme que lorsque l'on veut, sporadiquement, donner un coup d'accélérateur.

Cela dit, à peine de risquer l'étouffement, il est salutaire de se ménager des espaces de respiration. C'est là aussi que la diversité des activités peut aider. Passer de l'un à l'autre, c'est apporter de la variété dans le travail. Je n'irai pas jusqu'à dire que l'une devient le loisir de l'autre mais changer de registre rend les choses moins monotones et, donc, plus attrayantes.

8. *Comment ces différentes activités se combinent-elles avec ta vie familiale et tes loisirs ?*

Quand j'étais jeune, un de mes professeurs avait classé les spectateurs de cinéma en 3 catégories : ceux qui vont voir un film DE (Fellini, par exemple) ; ceux qui vont voir un film AVEC (Alain Delon, par exemple – désolé, les références sont d'époque) ; ceux qui vont voir un film AU (Palace, par exemple – cela marche aussi avec Kinépolis...).

Je pense aujourd'hui faire partie d'une quatrième catégorie : ceux qui vont au cinéma QUAND ils ont une soirée libre. Heureusement, la programmation des cinémas des Grignoux est suffisamment souple pour nous permettre de (presque) toujours voir de bons films (sans pour autant les voir tous évidemment...).

L'important est d'être vraiment présent lorsque l'on est en famille me semble-t-il. C'est plus une question d'intensité que de longueur. Facile à dire pour autant que la permanence soit assurée par quelqu'un d'autre, me rétorquerez-vous. Oui, c'est vrai. Et je n'en remercie jamais assez Véronique.

9. *Préserves-tu certains moments durant lesquels aucune de tes activités ne peut s'imposer à toi ?*

Guère, en dehors des moments qui sont consacrés à la vie familiale (pour autant qu'elle ne soit pas considérée comme une activité). Je n'ai pas de temps qui soit réservé, de façon systématique, à la lecture, à des loisirs culturels ou sportifs, à des jeux. Je saisis les occasions quand elles se présentent.

Une de mes caractéristiques est de souvent me projeter dans l'avenir proche (cela peut énerver d'ailleurs car, parfois, on me reproche de ne pas assez profiter du moment présent) et, donc, de toujours savoir ce que je ferai après. Comme je regarde très peu la télévision, cela permet de combiner bien des activités, qu'il s'agisse de travail ou de loisir.

Il m'arrive aussi de sembler « faire deux choses en même temps » (caractéristique que l'on dit pourtant proprement féminine). En réalité, cela n'est pas exact. Je déteste les temps morts. Au cours d'une réunion, d'une conférence, d'un trajet, voire d'une audience, il y a parfois de longs moments creux. J'essaie de les exploiter. J'ai la chance de pouvoir m'abstraire du bruit et de me concentrer sur un travail en éliminant les interférences, tout en pouvant me reconnecter lorsque la tâche principale redevient intéressante. Il peut donc être possible de préparer un sommaire de jurisprudence, de traiter un courrier simple, de diffuser une informations « droits de l'homme », de réfléchir à une question difficile laissée en suspens ... pendant une attente, un trajet, une partie de conférence inintéressante ou pendant la plaidoirie d'une partie qui n'a pas de lien direct avec celle que je défends. Optimiser l'usage de son temps, donc. Mais en restant prudent. On sait que qui trop embrasse mal étreint.

10. Aurais-tu une recette secrète à partager avec ceux qui souhaiteraient t'imiter ?

Elle n'est pas secrète mais elle est précieuse. Il faut savoir déléguer et le faire à bon escient. Pour moi, cela signifie faire confiance à ses collaborateurs, donner des directives et des conseils, mais accepter qu'ils ne fassent pas nécessairement comme vous l'auriez fait. Leur confier des responsabilités tout en étant prêt à les aider, les supporter, voire les recadrer quand ils en auront besoin. Cela demande une certaine humilité. Accepter que s'ils font autrement, cela n'est pas nécessairement moins bien et que cela peut aussi être mieux. Et d'ailleurs, au total, c'est généralement mieux puisqu'ils apportent leur plus à ce qui était déjà en place pour autant que l'on conserve un certain contrôle d'ensemble (ceci est aujourd'hui de plus en plus vrai car les générations montantes arrivent sur le marché avec des compétences, voire des caractéristiques intellectuelles et cognitives, différentes de celles de leurs prédécesseurs). Exploiter les qualités des uns et des autres, c'est s'assurer une avance considérable sur ceux qui misent tout sur la vieille génération ou, au contraire, sur la nouvelle. On a souvent besoin d'un plus jeune que soi, et inversement.

Quand ils formulent une suggestion, il faut l'accueillir et, pour bien faire, rebondir sur elle. Ne pas répondre « Mais d'autres ont échoué » ou « D'autres le font déjà » (ni, a fortiori, « C'est nul ») mais plutôt « Excellente idée, et d'ailleurs, on pourrait aussi... ».

Il faut aussi les mettre en valeur, assurer leur promotion. Cela vaut dans toutes les activités. Toujours faire en sorte que la tâche soit accomplie par celui qui est au niveau adéquat.

Les limites ne sont pas toujours aisées à définir. D'où certains tâtonnements, et un degré de réussite variable. Mais, si l'on se remet en question et si l'on accepte de s'appuyer sur une équipe de confiance, il est alors possible d'assumer beaucoup de tâches.

Si tu imagines une 11^{ème} question, pose-là toi et surtout répons-y.